
AVIS PUBLIC :

Report vente d'immeubles pour non paiement des taxes

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de Roussillon, que la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes prévue le jeudi 8 avril 2021 à dix heures (10 h) à la MRC de Roussillon pour les municipalités de Saint-Mathieu et Saint-Philippe, est reporté au jeudi le 6 mai 2021 à 10 hres, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Les informations seront mises à jour au lien suivant en temps opportun :
<https://roussillon.ca/avis-public/>

NOTE IMPORTANTE – Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Roussillon avant le jeudi 6 mai 2021. Il appartient à la personne concernée, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts et frais.

Donné à Saint-Constant,
Ce 1^{er} avril deux-mille-vingt et un
Colette Tessier
Directrice services administratifs, financiers et secrétaire-trésorière
adjointe.